



Des info sur le stage

Par lafaune

onjour, dans le cas d'une convention de stage pour un stage de 6 mois je dois toucher un salaire de 1500 euros brut par moi. Ce salaire doit il apparaitre dans la convention de stage? y-a t-il un article du code de l'éducation qui le stipule?
Merci beaucoup pour vos réponses